















**Description :** La description du site correspond au nom donné par l'intervenant pour mieux identifier l'endroit où transigent les animaux et ainsi faciliter la correspondance entre le numéro qui sera octroyé et le lieu. Par exemple, encan, bâtisse au toit rouge, exposition, etc.

**Type :** Correspond au type de bâtiment ou de site. Par exemple, abattoir, atelier d'équarrissage, exposition, etc.

**Capacité :** Correspond au nombre maximum d'animaux pouvant être gardés en même temps sur ce site.

**Numéro de cadastre (lot) :** Cette information est nécessaire pour octroyer un numéro de site, celui-ci étant défini par une description légale (lot cadastral), elle sert à valider l'information. Le numéro de cadastre se retrouve sur l'avis d'évaluation foncière.

**Numéro de matricule :** Cette information est nécessaire pour octroyer un numéro de site, celui-ci étant défini par une description légale (lot cadastral), elle sert à valider l'information. Le numéro de matricule se retrouve sur l'avis d'évaluation foncière.

**Production animale transigeant sur ce site :** Pour chacun de vos sites, vous devez indiquer les productions animales qui transigent spécifiquement sur ce site.

### **2.3 Véhicule | Transporteur seulement**

Cette section d'adresse uniquement aux transporteurs d'animaux. Veuillez identifier chacun des véhicules utilisés pour transporter des bovins, des ovins ou des cervidés en y inscrivant les informations demandées.

### **Partie 3. Signature et déclaration**

Il est obligatoire d'écrire votre nom et votre prénom en lettres moulées, d'imprimer toutes les pages puis d'apposer votre signature et d'indiquer la date. Lorsque le tout est complété, veuillez retourner le formulaire par la poste, par télécopieur ou par courrier électronique aux coordonnées indiquées à la page 5.